



COMMUNE DE RUMIGNY

INFORMATIONS DE JUILLET 2024

Permanence des élus le mardi de 18h à 19h30
et de la secrétaire de mairie le vendredi de 9h à 12h
www.rumigny.fr ✉ mairie.rumigny@gmail.com
☎ 03 22 42 05 52

Calendrier

Dimanche 7 : Élections législatives, second tour de scrutin au rez de chaussée de la Mairie.

Mercredi 10 : Collecte des bacs jaunes.

Mercredi 10 : Permanence en mairie de Mme BOUGRAT d'Amiens Métropole de 9h30-11h30 pour vous aider dans vos démarches d'urbanisme.

Samedi 13 : Retraite aux flambeaux, vous êtes invités à y participer à partir de 20h30. Rendez-vous sous le préau de l'école. Elle sera suivie du verre de l'amitié, offert par la commune.

Dimanche 14 : Célébration du 14 juillet, tous les habitants sont conviés à la cérémonie de commémoration à 11h30 devant le monument aux morts que les enfants sont invités à fleurir. Le traditionnel pique-nique républicain aura lieu vers 12h30 sur le terrain scolaire.

Dimanche 14 : À l'issue du pique-nique, vers 14h30 le Comité des fêtes vous invite à venir avec vos jeux (pétanque, badminton, volet, etc.), pour passer un après-midi convivial.

Dimanche 14 : Finale de la coupe d'Europe, venez vivre en direct la retransmission à 21h à la salle polyvalente. Buvette sur place.

Mercredi 24 : Collecte des bacs jaunes.

LE CASQUE À VÉLO EST OBLIGATOIRE ENFANTS MOINS DE 12 ANS



Un enfant de moins de 12 ans doit porter un casque à vélo, qu'il soit conducteur ou passager. L'adulte qui transporte l'enfant ou qui l'accompagne doit s'en assurer. Le casque doit être homologué (marquage « CE »), et il doit être attaché. Ne pas respecter cette obligation est puni par une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

Plus de renseignement sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34169#>

KITS ECONOMIE D'EAU !

Le département a mis en place, une distribution de kits hydro-économiques.

Le kit est constitué de trois mousseurs, d'un sac pour réduire la consommation d'eau dans les WC et d'un joint réducteur pour la douche.

Ce plan d'aide s'adresse en priorité aux publics repérés par les équipes sociales du Département et ses partenaires intervenant en matière de logement. Plus d'infos à l'adresse : <https://www.somme.fr/kit-hydro>

Permanence de la Mairie en période estivale



À partir du 18 juillet et jusqu'au 6 août, la permanence de la Mairie aura lieu exclusivement les mardis de 18h à 19h30.

En cas d'urgence laissez un message sur le répondeur de la Mairie.

Fermeture de la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée pour congés estivaux à compter du 11 juillet. Elle rouvrira ses portes le 28 août.

Fête de la commune



La fête de la commune aura lieu les 24 et 25 août.

Manèges enfantins sur le terrain scolaire.

Soirée « cochon grillé » le samedi 24.

Réderie organisée par le Comité des fêtes le dimanche 25.

Coût de l'emplacement : 6€ les 4 mètres, 12€ le 8 mètres, etc.

Réervations par courriel à privilégier : rederie.rumigny@gmail.com

Si pas possible par courriel, contactez Hubert au : 06 33 34 88 63